



Les Ateliers du Vendredi

DES FORMATS « RENCONTRES INSPIRANTES » POUR...

- Comprendre les contours d'un secteur, le contexte, les enjeux
- Rencontrer des structures et projets de l'ESS du territoire
- Faire connaître son projet, repérer les nouvelles idées



FICHE MÉMOIRE

Tiers-lieux ESS : repérer les conditions à réunir pour se lancer

Retour sur l'Atelier du Vendredi 27 novembre 2020 (en visioconférence) : une synthèse pour retrouver les notions clés abordées lors de cet événement.

Café recycleries, épicerie-librairie, espace de coworking et mini crèche, Fab Lab, ateliers et boutiques partagés pour les créateurs et artisans... Qu'ils soient en ville, à la campagne ou en périphérie des métropoles, les projets de lieux multi-activités ont émergé sur les territoires. Regroupés sous le concept très large de « tiers-lieux », ces espaces hybrides témoignent des nouvelles façons de travailler, du besoin de lien social, de proximité, tout en ouvrant des opportunités de créer des activités économiques utiles pour la société.



- Quelles sont les caractéristiques d'un tiers-lieu ?
- De l'idée de créer un tiers-lieu à sa gestion, quelles sont les étapes clés ?
- Quels conseils retenir de ceux qui ont franchi le cap ?

Les acteurs et actrices du secteur présent.e.s

Léa Durieux, chargée de projets développement économique à la CRESS Pays de la Loire

La Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire développe et anime CAP Tiers-Lieux, le collectif d'accélération des projets de tiers-lieux de l'Économie Sociale et Solidaire en Pays de la Loire

Benoît Feutun, directeur du Centre social Chemillois

Ce centre social est un espace d'innovation de la vie sociale locale à Chemillé, il met en oeuvre un projet de développement social et socio-culturel pour l'ensemble des habitants du territoire du Chemillois

Raphaëlle Gouédard, responsable du Solilab, lieu créé par les Ecossoilies

Le Solilab est un tiers lieux dédié à la promotion, la coopération et au développement de projets d'économie sociale et solidaire, créé par les Ecossoilies sur l'Île de Nantes

Gatien Sepulchre, directeur d'Ici Nantes, réseau Make Ici

Ici Nantes est une manufacture dédiée aux métiers de l'artisanat, de la création et du numérique au cœur de Nantes.

Cécile TESSON, gérante de Cosy Parenthèse

Situé à Clisson, Cosy Parenthèse est un café dédié aux familles mixant espace de travail, boutique de jeux en bois et animation en lien avec la parentalité.

Charlotte ROTTUREAU, chargée de projets et développement à l'association PiNG

PiNG est une association nantaise qui questionne le monde numérique et anime un fablab et un atelier partagé à Nantes.



Panorama

Qu'est-ce qu'un tiers-lieu ?

La notion de tiers-lieux apparaît dans les années 80, conceptualisée par le sociologue Ray Oldenburg. Ce sont des « troisièmes lieux », différents du domicile et du lieu de travail : un bar, un salon de coiffure, une librairie... Avec la particularité d'être des lieux d'échanges, ouverts à tous, abordables et flexibles. En France, le terme se déploie à partir de 2010, employé à la fois par les acteurs du numérique (coworking, fablabs...) et par les pouvoirs publics. En 2018, le rapport de la mission coworking «Faire ensemble pour mieux vivre ensemble» dresse un panorama des tiers lieux en France et marque le point de départ d'une reconnaissance nationale, avec la création de l'association France Tiers-Lieux, du Conseil National des Tiers-Lieux et de l'Appel à Manifestation d'Intérêt «Fabriques de Territoire». Sans avoir de définition précise, n'étant pas un label, les contours de cette notion sont aujourd'hui souples et dépendent des lieux et projets s'en revendiquant. Chacun affirmant un positionnement, des critères et des visions différentes et complémentaires.

Les tiers-lieux de l'ESS

CAP Tiers-Lieux, collectif d'accélération des projets de tiers-lieux de l'Économie Sociale et Solidaire en Pays de la Loire, défend les tiers-lieux caractérisés par quatre piliers :

- un lieu physique avec plusieurs fonctions (travailler, se rencontrer, fabriquer, consommer...);
- une diversité d'utilisateurs, un décloisonnement affirmé ;
- ancré localement, il est au service du territoire et porté par une communauté d'acteurs ;
- il s'appuie sur les principes de l'ESS, qui sont inscrits dans les statuts.

1 - Ray Oldenburg, The Great Good Place, Paragon House, 1989.

Cartes d'identité : 5 tiers-lieux ESS aux contours différents

LE SOLILAB

Tiers-lieu professionnel dédié à l'économie sociale et solidaire, créé par Les Ecosolies, situé sur l'Île de Nantes sur une ancienne friche industrielle.



→ **Les activités** : location de bureaux, espaces de coworking, accueil d'événements professionnels, magasin de réemploi, offre de restauration le midi.

→ **Surface** : 9000 m² de parcelle, 4500 m² de bâti dont 50 % d'espaces de travail.

→ **Coût** : location de bureau à partir de 180 € / mois pour 13m², bureau en espace de coworking à partir de 58 € / mois pour un mi-temps.

→ **Modèle** : Lieu acheté puis rénové par la SAMOA², investissement de Nantes Métropole et de la SAMOA, avec la particularité d'être occupé pour une durée déterminée de 12 ans.

COSY PARENTHÈSE

Tiers-lieu professionnel et familial, à Clisson.

→ **Les activités** : café famille, espace de coworking, salles de réunion et d'activités, ateliers pour les enfants avec des professionnels de la petite enfance. En se développant, une boutique de jouets a été créée en plus du café coworking.

→ **Surface** : 100 m²

→ **Coût** : loyer de 1600 € / mois

→ **Modèle** : financement individuel classique. Création d'une société civile immobilière qui a acheté les murs et qui loue l'espace à la SARL. Aides à l'investissement : réseau CIGALES, France Active Pays de la Loire, garantie Femme Entrepreneur, crowdfunding, prêt d'honneur par Initiative France.



CENTRE SOCIAL DU CHEMILLOIS

Situé entre Cholet et Angers ce centre social, ouvert aux habitants depuis bientôt 40 ans, s'inscrit dans la logique de développement social local et d'éducation populaire.

→ **Les activités** : ateliers de pratiques socio-culturelles, formations, accueil de jeunes, hébergement d'associations locales et de services publics (mission locale). De la formation bureautique proposée au départ, le projet évolue, avec des échanges de savoirs et un fonctionnement proche du Fab Lab. Le centre social accueille également un Repair Café pour réparer des appareils électroniques.

→ **Surface** : 1 500 m²

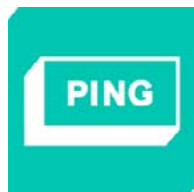
→ **Modèle** : le bâtiment appartient à la commune, avec une mise à disposition gratuite et une logique de participation qui s'appuie sur sa vocation d'insertion.



² Société d'aménagement de la métropole Ouest Atlantique, société publique locale chargée de l'aménagement urbain de l'Île de Nantes.

PING

Association nantaise qui œuvre sur l'appropriation des nouvelles technologies et anime deux tiers-lieux :



→ **Un Fab Lab³, la plateforme C**, un espace citoyen pédagogique et de réflexion sur la filière professionnelle. Hangar de 300 m², le propriétaire est le Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire qui délègue la gestion à la SAMOA. Lieu d'expérimentation, il a vocation à être détruit et reste donc en l'état.

→ **Un atelier de bricolage**, pôle associatif quartier du Breil à Nantes, en zone prioritaire. Les activités : ateliers de réparation, de pratiques autour de l'électronique et de l'informatique.

→ La Plateforme Régionale d'Innovation design'in a investi dans l'achat du parc de machines, PiNG n'est pas propriétaire de ce parc.

3 - Contraction de « laboratoire de fabrication », lieu ouvert au public où il est mis à sa disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur.

ICI NANTES



Manufacture collaborative et solidaire gérée par le groupe Make Ici, installée en centre-ville de Nantes, sur l'ancienne Caserne militaire Mellinet.

→ **Les activités** : location d'ateliers de travail pour des artisans, designers et entreprises du numériques, formations professionnelles, apports d'affaires pour les résidents.

→ **Surface** : 1500 m² – 2 bâtiments

→ **Coût** : 350 € / mois par résident

→ **Modèle** : la Ville de Nantes est propriétaire du lieu, Make Ici Nantes est locataire au prix du marché. C'est une émanation d'Ici Montreuil créé en 2011, lieu de travail et de croisement des savoir-faire des artisans, porté par le réseau Make Ici.

Quels sont les critères qui définissent un tiers-lieu ESS ?

→ Une logique de territoire et de réseau.

Il **infuse sur le territoire**, avec les associations locales, les institutions, les partenaires, le collectif, la communauté, les habitants, les militants... c'est un « tricotage » local essentiel.

- Pour **Make Ici**, afin de préparer le développement du lieu nantais Ici Nantes, il était indispensable de prendre en compte les spécificités du territoire. S'appuyer sur les réseaux locaux, travailler avec les collectivités locales référentes (service du développement économique de Nantes Métropole, Ville de Nantes), rencontrer et mobiliser de futurs usagers du lieu... Un travail à mener de front qui a pris 3 ans.

→ Une co-construction et une évolution permanente.

Le projet **évolue en fonction des utilisateurs** et de leur souhait.

- **Cosy Parenthèse** a muté : au départ conçu pour que les coworkers puissent amener leurs enfants et les confier à des professionnels, le lieu se base finalement sur l'échange et la sortie d'isolement (les besoins de départ n'étaient pas essentiels, la crise Covid-19 a aussi fait évoluer les attentes).
- **Solilab**
Pour faire naître le Solilab, Les Ecosolies ont organisés des ateliers de co-construction avec son réseau : un moyen de mobiliser autour du projet, pour en définir les principales fonctions.

→ Une multi-activités.

Les activités multiples coexistent et se complètent. Elles ne se seraient pas forcément croisées par ailleurs.

- **Au Solilab**, l'utilisateur peut travailler, faire ses courses (Marché paysan de l'Île), organiser des événements ou encore se restaurer le midi à la cantine du lieu.
- **Le Centre Social Chemillois** accueille un Repair Café, des ateliers de pratiques, des formations...

→ La mutualisation de services et l'intégration des usagers dans le fonctionnement.

- Les ateliers de **Cosy Parenthèse** et du **Centre social Chemillois** sont très diversifiés : action sociale, cuisine, accès au numérique, les usagers s'intègrent dans la dynamique
- **Ici Nantes** regroupe quant à lui des artisans pour favoriser leur visibilité et répondre à la pression foncière. Aujourd'hui, trois activités prédominent :
 - > Manufacture : lieu de travail des artisans, c'est un lieu productif, économique

> Collaboratif : un travail collectif permet d'accompagner les artisans sur des champs souvent peu connus (le numérique, les marchés publics...),

> Solidaire : les artisans diversifient leurs activités et transmettent leurs savoirs-faire (formations éligibles au Compte Formation), ce qui a un impact sur la collectivité.

→ La coopération, l'expérimentation.

- **Pour PiNG**, l'apprentissage est complété de la notion forte de transmission. L'équipe expérimente : innovations pédagogiques et recherches collaboratives sont testées.

→ Un fonctionnement participatif.

Ces structures s'appuient sur les valeurs de l'ESS et notamment la notion de gouvernance partagée. Les structures sont généralement des coopératives (Scop ou Scic) ou des associations. La gestion est démocratique et ces modèles permettent d'associer toute personne physique ou morale de droit privé ou de droit public autour d'un projet commun.

Les étapes de création d'un tiers-lieux

1. D'où vient l'idée de créer un tiers-lieu ?

→ D'un projet commun ou d'un réseau aux besoins communs.

L'idée naît d'un constat partagé. Ensuite le concept se précise pour croiser des activités ou favoriser la création, l'échange et la pratique dans un même lieu.

- **Le Solilab** est l'aboutissement d'une co-construction à la dynamique informelle. Le réseau s'est construit de 2001 à 2006 entre politique publique et réseau d'acteurs. Le premier événement des Ecosolies a connu un tel succès que cela a porté le projet (570 structures présentes sur un week-end événementiel, le public est au rendez-vous).



L'association a alors souhaité un lieu pour incarner le projet, un lieu totem où l'on crée et où l'on construit. En 2008, les premières intentions architecturales sont évoquées, suivies de la validation politique en 2009 et enfin des ateliers de co-construction pour aborder les enjeux et besoins.

→ D'un modèle qui a fait ses preuves ailleurs.

C'est le cas d'Ici Nantes, essaimage d'un projet existant en région parisienne. Le réseau Make Ici cherche sur chaque territoire à relier la nécessité, l'envie et le besoin, pour la création d'un lieu mutualisé cohérent.



→ D'une communauté existante à fédérer.

La création est liée à des rencontres, des envies mais aussi au territoire !

Se rencontrer, découvrir les réseaux d'acteurs, leurs besoins précis motivent la création d'un tiers-lieu.

- Le réseau **Make Ici** travaille sur le sujet sensible de la communauté. Celle des artisans à Nantes était forte, l'idée était de la fédérer et non de la créer.

« J'étais moi-même cible, artisan potentiellement intéressé par la création de ce lieu, d'où la pertinence des recherches et le souhait d'apporter des réponses. »

Gatien Sepulchre, Ici Nantes

→ D'une volonté de s'adapter aux évolutions de la société

S'adapter aux pratiques culturelles, permettre de rompre l'isolement des entrepreneurs ou encore lutter contre la fracture numérique animent la création de lieux partagés. Il est nécessaire de conserver une perméabilité entre les besoins en amont et ceux exprimés une fois l'activité lancée. Par exemple, l'expérience de la crise COVID-19 a fait évoluer la vie des lieux, nécessitant de se réinventer, de partager davantage, d'innover.

De l'idée à l'ouverture du lieu : un parcours entrepreneurial parfois semé d'embûches

Avant de créer Cosy Parenthèses, Cécile Tesson a travaillé pendant deux ans sur le projet Work&Co Nantes, lieu de coworking et micro-crèche, avec une associée. Ce projet s'est construit autour de rencontres et de visites de tiers-lieux existants. Les associées ont observé les études réalisées par la Ville, les chiffres INSEE, les données de l'Observatoire Qualité de vie au travail, celles sur la conciliation des temps professionnels et personnels. Un modèle existait à Dunkerque, qui a pu être observé puis une étude de faisabilité avec France Active a pu avoir lieu à Nantes. Les Ecosolies ont aussi été un soutien fort. Faute de trouver un lieu, le projet n'a finalement pas abouti.

2. L'installation : Quel lieu choisir ? Dans quelles conditions ? Pour y faire quoi ?

Les besoins en termes de lieu dépendent de la nature des activités, du territoire, du modèle entrepreneurial, de l'environnement partenarial...

→ **Avant tout : aller sur le terrain.**

Etre curieux, rencontrer les pairs, se déplacer, écouter : se permettre l'immersion et être en veille pour s'inspirer. Se nourrir des expériences existantes pour préciser son projet. Puis passer aux études de marché et consulter les éléments à disposition.

→ **Choisir un modèle en adéquation avec le projet**

Etre locataire au prix du marché et assurer la rentabilité de l'activité comme Ici Nantes, s'appuyer sur un bâtiment mis à disposition et favoriser l'insertion et l'éducation populaire comme le Centre social du Chemillois, s'appropriier un lieu voué à disparaître pour tester l'activité et le modèle économique sur une période donnée : autant le projet peut définir le choix du lieu que les lieux disponibles peuvent influencer les activités et la manière de les gérer.

• **Trouver un lieu !** Pour Ici Nantes, les partenaires locaux ont été essentiels, durant les trois ans entre la première visite du lieu et l'ouverture, Gatien a continué à infuser la communauté et à rencontrer les partenaires. Pour PiNG c'est grâce au réseau, à la connaissance du tissu local que le bâtiment a pu être trouvé.

→ **Trouver sa légitimité, s'adapter au territoire**

PiNG, avec ses deux lieux très différents, pointe la différence de codes sociaux de chaque territoire. Le terme Fab Lab pour un local en quartier populaire n'a pas de sens, il ne peut être utilisé. La volonté de départ d'atelier partagé et de création artistique évolue : PiNG a prévu la facilitation d'activités, des temps dédiés, le matériel ; ce qui s'y passe dépend ensuite de l'émulation collective. Il faut du temps pour faire venir, créer la confiance et l'interconnaissance. Le reste du temps le lieu est mutualisé pour d'autres usages afin d'élargir à d'autres populations et associations.



3. La phase de construction et de gestion d'un tiers-lieu. Que doit-on en retenir ?

→ Prendre le temps et en avoir !

Rester à l'écoute des besoins et laisser le temps de permettre la création ! Créer ou fédérer la communauté, la connaître et l'associer prend du temps. Le lancement du projet nécessite qu'elle soit bien présente et prête.

- **L'exemple de PiNG** : pour la création de son Fab Lab, les 16 ans d'existence de l'association Ping la rendaient visible. Un engouement s'est créé autour de l'émergence du lieu, imposant et aujourd'hui très identifié. Le montage du lieu s'est fait collectivement, avec cinq établissements partenaires qui en ont favorisé le rayonnement.

→ Conserver humilité et envie de partage.

Pour faire en commun, il est nécessaire d'avancer sans limite ni barrière, sans relation ascendant-descendant qui fausserait le rapport. Le tiers-lieu ESS se crée ensemble, collectivement, et rien n'est concrètement défini tant que le projet n'est pas créé.



C'est en faisant qu'on est le plus pertinent."
Benoit Feuteun, Centre Social du chemillois

→ Être ouvert au changement.

Au démarrage, chaque entrepreneur arrive avec ses attentes, ses projections personnelles, ses valeurs. Si les valeurs doivent être partagées, le prototypage permet de vérifier le besoin. Et le projet se doit d'être évolutif !

- Les métiers des porteurs de projets évoluent avec l'avancée de la création du lieu. Aujourd'hui, Gatien Sepulchre n'est plus artisan, il est directeur d'Ici Nantes. Il n'est pas occupant du tiers-lieu mais opérateur : la réflexion sur cette posture en tant que porteur de projet est une étape très importante !

→ Savoir s'entourer pour se rassurer.

Faire appel à des ressources externes peut s'avérer essentiel. Ce soutien peut être fait sur différents niveaux : les activités, le modèle économique, l'aménagement, la concertation avec les usagers...

- Avant l'ouverture du Solilab, Les Ecosolies ont travaillé avec des ressources externes pour formaliser les fonctions du lieu, le modèle économique ou encore la gouvernance

Conclusion - Se lancer aujourd'hui : quelques conseils

Dans le contexte actuel, la crise oblige à stopper certaines activités, voire même fermer complètement les lieux.. Quels conseils les intervenants ont-ils à donner à ceux qui se lancent dans l'aventure aujourd'hui ?

→ **S'inscrire sur des projets d'aménageurs de territoire**

La démarche doit s'inscrire sur le long terme, une démarche territoriale permet un investissement plus conséquent. La reprise économique risque d'être lente et de nombreux entrepreneurs verront leur activité, leurs pratiques et leurs habitudes évoluer. S'appuyer sur les projets territoriaux en cours peut s'avérer utile tout comme chercher le soutien politique, élément indispensable.

→ **Se confronter à d'autres, s'entourer, être agile**

Les tiers-lieux représentent de multiples imprévus au quotidien. Gérer ce type de lieu nécessite une adaptation permanente à laquelle il faut être préparé, quelle que soit la période.

→ **Se faire accompagner**

Les différents témoignages prouvent la complexité de la mise en place des projets de tiers-lieux de l'ESS. Ces projets impliquent de nombreuses personnes, s'ancrent dans un processus long et impliquent des moyens importants. Il est d'autant plus nécessaires de se faire accompagner : auprès des collectivités, auprès de professionnels de l'entrepreneuriat, d'incubateur, etc.

→ **Persévérer**

La période démontre aussi que ces lieux sont essentiels et représentent de nouvelles façons de vivre et de faire ensemble. La projection est essentielle, pour garder l'espoir, le moral et l'envie.

→ **Jouer !**

Monter un tiers-lieu doit être considéré comme un jeu créatif où chacun doit amener des idées, dépasser les embûches. C'est comme un grand jeu stratégique où l'on doit se renouveler... et être malin.

D'autres ressources

LA COOPÉRATIVE TIERS-LIEUX détecte, accompagne et fédère depuis 2011 le réseau des tiers-lieux de la région Nouvelle-Aquitaine. Elle développe également un laboratoire de l'innovation organisationnelle. Elle propose une formation «Piloter un tiers-lieu»

→ https://frama.link/Formation_TiersLieux

CAP TIERS-LIEUX est un collectif d'accélération des projets de tiers-lieux de l'Économie Sociale et Solidaire en Pays de la Loire. Le collectif a notamment publié un panorama des tiers-lieux en Pays de la Loire

→ https://frama.link/TiersLieux_PDL_2020

LES ECOSSOLIES via le programme «Pop corn» et l'incubateur peuvent vous accompagner dans votre projet de tiers-lieux .

PiNG propose sur son site la carte des tiers-lieux en Pays de la Loire, avec le soutien de la Région. Elle a pour objectif de donner à voir la dynamique tiers-lieux sur le territoire régional.

→ https://frama.link/Carte_TiersLieux_Ping

Aller plus loin

→ www.ecossolies.fr/

→ www.cap-tierslieux.org/

→ www.pingbase.net/

→ coop.tierslieux.net/